

Guide de référence



TABLE DE CONCERTATION
POUR LES PERSONNES
HANDICAPÉES DE
VAUDREUIL-SOULANGES

Pour faciliter
l'intégration
des personnes
vivant avec
une limitation
fonctionnelle



TABLE DES MATIÈRES

Une réalité à considérer	3
L'accessibilité universelle	4
L'accessibilité pour tous	5
Des adaptations visant à améliorer l'accessibilité	6
Les grandes catégories de limitation fonctionnelle	7
Des municipalités en action	8
La Table de concertation pour les personnes handicapées de Vaudreuil-Soulanges	9
Des ressources disponibles	10



UNE RÉALITÉ À CONSIDÉRER

Selon l'Institut de la statistique du Québec (2011), 30,1 % des personnes de 15 ans et plus résidant dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges vivent avec des limitations légères, modérées ou graves.

Entre 2016 et 2041, le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges verra le poids démographique des personnes âgées de 65 ans et plus passer de 13,9 % à 25,2 %.¹

Dans un contexte de vieillissement de la population, un accroissement de l'accessibilité aux services municipaux est un incontournable pour bien répondre aux besoins des citoyens.



¹ Institut de la statistique Québec, Part des grands groupes d'âge et âge moyen de la population des MRC du Québec, scénario Référence (A), 2016 et 2041.

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

« L'accessibilité universelle est le caractère d'un produit, procédé, service, information ou environnement qui, dans un but d'équité et dans une approche inclusive, permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats équivalents. »²

Notre société tend de plus en plus vers l'accessibilité universelle. Il s'agit d'un phénomène mondial s'inscrivant dans une démarche de développement durable³.

Au Québec, un nombre croissant de municipalités s'engagent dans le développement durable de leur communauté⁴. Selon le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, huit qualités caractérisent une municipalité durable⁵. Quatre de ces huit qualités ont un lien avec l'accessibilité universelle :

Adaptable – Elle relève les défis du changement.

L'adaptabilité est la capacité d'anticiper les changements climatiques, démographiques, économiques et technologiques pour se prémunir des conséquences négatives et savoir tirer profit des nouvelles perspectives de développement.

Équitable et solidaire – Elle utilise et partage les ressources de manière juste et équitable.

L'équité et la solidarité sont la capacité de la municipalité à répondre aux besoins de la population de manière juste et raisonnable, en tenant compte des capacités différenciées des individus et des collectivités.

Conviviale et inclusive – Elle se fait accueillante et s'ouvre sur le monde.

La convivialité est le caractère positif des relations sociales et des relations qu'entretiennent les personnes avec leur environnement naturel et bâti. La notion d'inclusivité est d'abord apparue en lien avec la lutte contre la pauvreté pour graduellement s'étendre à l'ensemble de la vie urbaine.

Citoyenne – Elle suscite la participation et l'engagement.

La municipalité citoyenne est celle où le citoyen est impliqué dans les processus de décision qui le concernent dans la ville et aussi impliqué dans sa communauté, son quartier, son milieu d'appartenance.⁶

² Université de Montréal (2011). Définition développée par le Groupe DÉFI Accessibilité (GDA), Rapport de recherche pour les milieux associatifs de Montréal, Accessibilité universelle et designs contributifs (version 5.3), Langevin, Rocque, Chalghoumi et Ghorayeb, Université de Montréal.

³ Lanctôt, Sophie (2015). « Pour un vrai développement durable ». Avis présenté à la Commission des transports et de l'environnement Gouvernement du Québec. Société Logique.

⁴ Affaires municipales et Habitation. « Développement durable ». <https://www.mamh.gouv.qc.ca/ministere/developpement-durable/> Consulté le 6 février 2020.

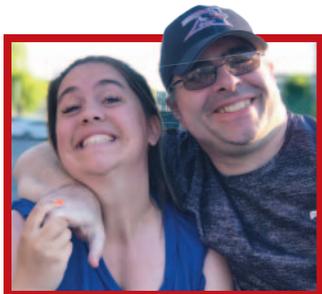
⁵ Affaires municipales et Habitation. « Les qualités d'une municipalité axée sur le développement durable ». <https://www.mamh.gouv.qc.ca/municipalite-durable/municipalite-axee-sur-le-developpement-durable/qualites/> Consulté le 6 février 2020.

⁶ Marchand, Catherine (2012). « La ville de demain ». Rapport de recherche réalisé pour le compte du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, p. 282.

L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

En plus des personnes vivant avec des limitations permanentes ou temporaires, toutes les clientèles pourront bénéficier d'aménagements inclusifs :

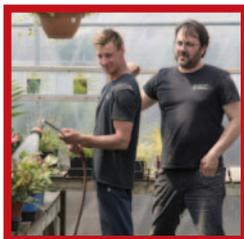
- Les personnes âgées;
- Les parents avec poussette;
- Les futures mamans;
- Les livreurs de marchandises;
- Et autres.



Une municipalité accessible est plus attractive. Elle favorise le bien-vivre, la participation sociale, l'achat local, le tourisme, l'accès au logement, à l'éducation et aux loisirs, etc.

Les installations et les services municipaux sont au coeur de chacune des municipalités. Ils sont même parfois les seules ressources dans le milieu et tous devraient pouvoir y avoir accès sans contrainte.

Chaque fois qu'on améliore l'accessibilité d'un service, on contribue à en faciliter l'accès à tous.

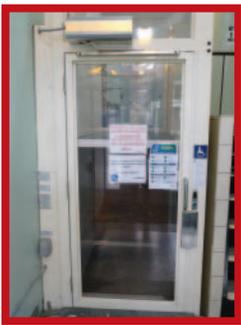


DES ADAPTATIONS VISANT À AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ

À défaut de pouvoir appliquer les principes d'accessibilité universelle à des bâtiments ou des services déjà existants, des adaptations peuvent offrir une solution au cas par cas pouvant répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes.

Concrètement, voici quelques exemples d'actions visant à améliorer l'accessibilité :

- Installer un ouvre-porte électrique pour faciliter l'accès à un bâtiment;
- Favoriser des aménagements sans obstacle intérieur et extérieur (largeur des portes suffisante, les seuils de portes à une bonne hauteur, la largeur des allées de circulation suffisante, la rampe d'accès conforme, etc.);
- Avoir une même signalisation dans tous les bâtiments;
- Porter une attention particulière à l'aménagement des espaces pour accéder facilement aux cabinets de toilette;
- Porter une attention particulière à l'aménagement des espaces de stationnement pour personnes handicapées;
- Utiliser un langage simple et accessible dans les communications orales ou écrites;
- Porter une attention particulière à la taille, aux contrastes et à la police de caractères dans les documents écrits;
- Offrir un accueil adapté, ne pas hésiter à s'informer des besoins de la personne;
- Procurer un soutien accru à un employé vivant avec une limitation fonctionnelle.



PORTE À
OUVERTURE
AUTOMATIQUE



SIGNALISATION

Ce qui est facilitant pour certains est essentiel pour les personnes vivant avec des limitations.



PLAQUE D'OUVRE-PORTE
AUTOMATIQUE



STATIONNEMENT RÉSERVÉ

LES GRANDES CATÉGORIES DE LIMITATION FONCTIONNELLE⁷

Mobilité

Difficulté à marcher sur une distance de 400 mètres, à monter et à descendre un escalier d'environ 12 marches, à transporter un objet de 5 kilogrammes sur une distance de 10 mètres, à se tenir debout pendant plus de 20 minutes ou à se déplacer d'une pièce à l'autre.

Vision

Difficulté à voir les caractères ordinaires d'un journal ou à voir clairement le visage d'une personne éloignée de 4 mètres, même avec des lunettes ou des verres de contact.

Audition

Difficulté à entendre ce qui se dit au cours d'une conversation en groupe avec au moins trois autres personnes, lors d'une conversation avec une autre personne ou au cours d'une conversation téléphonique.

Parole

Difficulté à parler et à se faire comprendre.

Agilité

Difficulté à se pencher, à se couper les ongles d'orteils, à se servir de ses doigts pour saisir ou manier des objets, à tendre les bras dans n'importe quelle direction, à se mettre au lit ou à en sortir, à s'habiller et à se déshabiller ou à couper sa nourriture.

Apprentissage

Troubles d'apprentissage ou de perception, ou difficultés d'attention ou d'hyperactivité diagnostiqués.

Mémoire

Difficultés de mémoire ou périodes de confusion tous les jours ou presque.

Déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme

Déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme diagnostiqué.

Psychologique

Limitation dans la quantité ou le genre d'activités qu'une personne peut faire en raison de troubles émotionnels, psychologiques ou psychiatriques d'une durée de six mois ou plus comme les phobies, l'anxiété, la dépression, les problèmes d'alcool, de drogue ou de jeu, la schizophrénie et autres.

Indéterminée

Limitation dans la quantité ou le genre d'activités qu'une personne peut faire en raison d'un état ou d'un problème de santé physique d'une durée de six mois ou plus, sans autre type d'incapacité susmentionné.

⁷ Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement (EQLAV) 2010-2011 de l'Institut de la statistique du Québec.



DES MUNICIPALITÉS EN ACTION

Au niveau des municipalités, l'accessibilité universelle s'applique aux champs d'action suivants :

Accessibilité architecturale et urbanistique

- Infrastructures municipales;
- Bâtiments;
- Parcs et espaces verts;
- Voies publiques sécuritaires;
- Stationnements;
- Édifices commerciaux et immeubles locatifs privés.

Accessibilité des services, de l'emploi et de l'approvisionnement

- Environnement sécuritaire;
- Transport collectif;
- Loisir;
- Programmation et offres de service;
- Évènements;
- Emploi;
- Approvisionnement.

Accessibilité des communications et de la vie démocratique

- Information;
- Vie démocratique, consultations publiques et participation citoyenne;
- Sensibilisation;
- Formation des employés municipaux.



LA TABLE DE CONCERTATION POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES DE VAUDREUIL-SOULANGES (TPHVS)

La Table favorise le regroupement des forces locales et régionales visant le partenariat entre les organisations dans le but d'améliorer le mieux-être, les conditions de vie et les services offerts aux personnes handicapées de Vaudreuil-Soulanges.

Plus spécifiquement, les mandats sont :

- Développer l'échange et la concertation entre les acteurs concernés par la situation des personnes handicapées;
- Identifier les obstacles et les enjeux propres aux personnes handicapées;
- Mettre en œuvre des actions et des projets visant le développement de la qualité de vie et le mieux-être des personnes handicapées;
- Favoriser la communication et le partage de l'expertise entre les membres;
- Agir comme instance-conseil et d'influence auprès des décideurs et des élus du territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

LISTE DES MEMBRES

- Association des traumatisés cranio-cérébraux de la Montérégie (ATCCM)
- Association d'informations en logements et immeubles adaptés (AILIA)
- Autisme Montérégie
- Centre Notre-Dame de Fatima (CNDF)
- CISSS de la Montérégie-Ouest – Direction des programmes Déficiences
- CISSS de la Montérégie-Centre – Institut Nazareth et Louis-Braille
- Centre de services scolaire des Trois-Lacs (CSSTL)
- Commission scolaire Lester B. Pearson (CSLBP)
- La Relâche (Répit V.-S.)
- NPI Vaudreuil-Soulanges - Montérégie West Community Network (MWCN)
- Parents d'enfants handicapés avec difficultés d'adaptation et/ou apprentissages (PEHDAA)
- Parrainage civique de Vaudreuil-Soulanges (PCVS)
- Répit le Zéphyr
- SDEM SEMO Montérégie
- Transport Soleil
- Zèbre rouge
- Zone Loisir Montérégie (ZLM)

DES RESSOURCES DISPONIBLES

Vous cherchez des ressources pouvant vous aider à rendre votre municipalité plus accessible?

Un Bottin des ressources regroupant les coordonnées des organismes de la région et l'énumération de leurs services concernant l'accessibilité vous est proposé.

Table de concertation pour les personnes handicapées de Vaudreuil-Soulanges (TPHVS)

Équipe d'organisation communautaire

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest - CLSC Vaudreuil

3031, boulevard de la Gare, Vaudreuil-Dorion, Québec J7V 8P2
450 455-6171

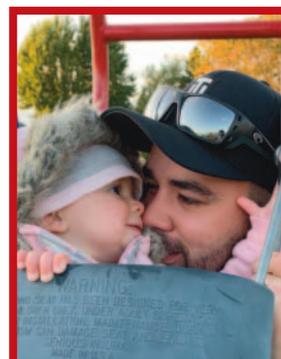
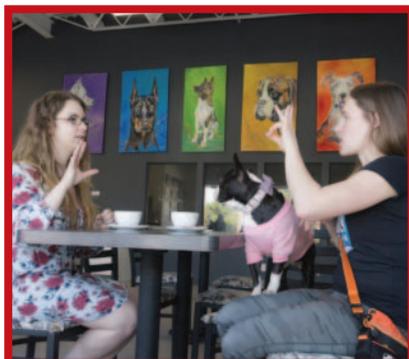
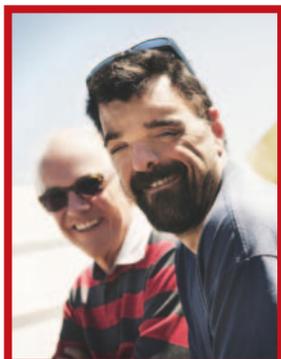
Bottin des ressources en accessibilité
de Vaudreuil-Soulanges

**Pour faciliter
l'intégration des
personnes vivant
avec une limitation
fonctionnelle**

Présenté par



2021



Une personne vivant avec une incapacité n'est pas nécessairement en situation de handicap. L'environnement peut être un obstacle ou un facilitateur pour la participation de la personne aux activités de sa communauté.

L'accessibilité universelle n'est pas une destination ou une finalité, c'est une façon de planifier, de « voyager ».

Elle favorise une participation sociale optimale qui contribue au développement :

- Du plein potentiel de tous les citoyens ;
- D'un sentiment d'appartenance à leur communauté.

